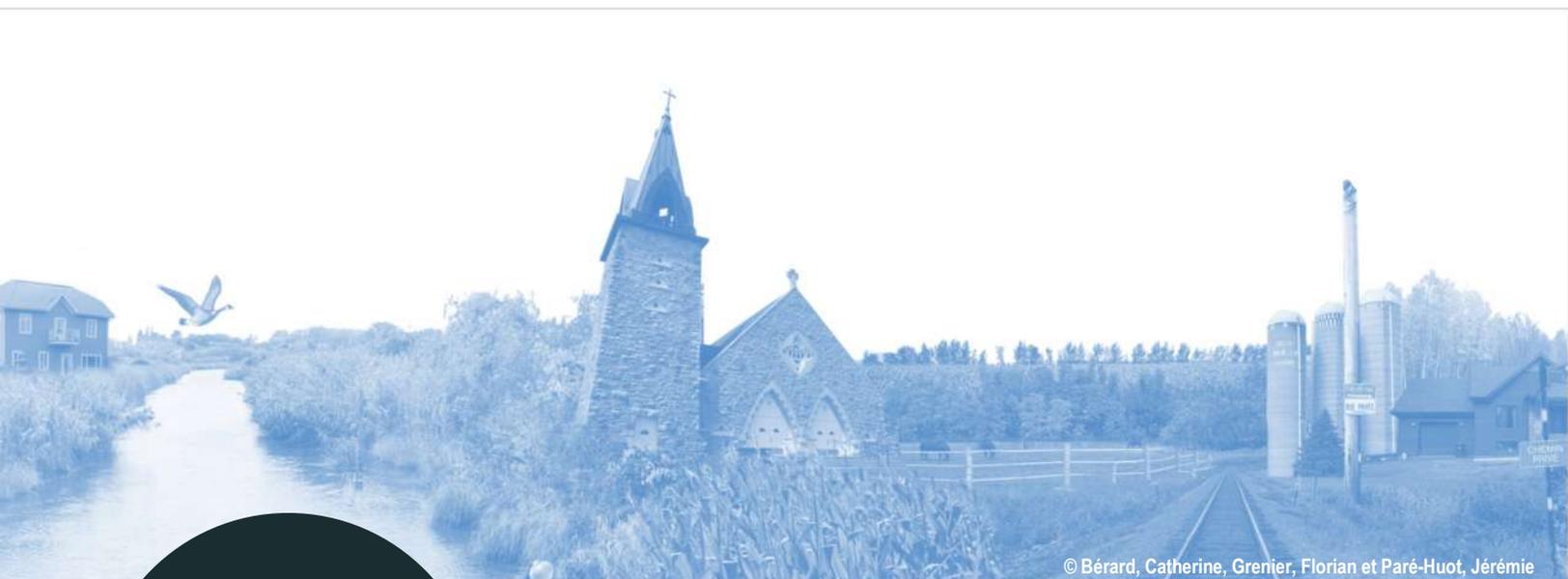


PLAN FONCTIONNEL

Service des loisirs et de la culture



© Bérard, Catherine, Grenier, Florian et Paré-Huot, Jérémie



SAINT-STANISLAS-
DE-KOSTKA

LE BONHEUR EN FAMILLE,
ÇA SE VIT ICI !

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mise en contexte _____	p. 3
2.	Vision _____	p. 4
3.	Mission _____	p. 5
4.	Axes stratégiques _____	p. 6



1. MISE EN CONTEXTE

D'une part, après avoir effectué un diagnostic organisationnel de son administration en 2014 et 2015 qui faisait état de certaines lacunes au niveau de la gestion au sein de la Municipalité, la direction de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka souhaite se donner des alignements en matière de gestion pour la sécurité et la conformité.

De plus, dans la foulée de l'adoption d'un plan stratégique par la Municipalité en décembre 2018, ce plan fonctionnel s'intègre dans la vision stratégique du plan municipal et précise les orientations globales de la Municipalité pour le service de l'aménagement et du développement.

Ce plan fonctionnel vise d'abord à établir un cadre de travail sur cinq ans qui permettra, à terme, au service d'assumer pleinement le rôle qu'il devrait jouer à l'égard de la planification et de l'organisation de la sécurité et de la conformité des biens sur l'ensemble du territoire de notre Municipalité.

2. MISSION

La mission de la Municipalité se décline ainsi :

« La Municipalité a pour mission de maintenir, coordonner et améliorer le développement sur son territoire. Dans la poursuite de cette mission, elle veille à assurer à ses citoyens des services de qualité aux meilleurs couts possible en tenant compte de leurs particularités propres et dans l'intérêt supérieur de la communauté. »

Le service des loisirs et de la culture se doit de soutenir le développement de la vie municipale pour assurer une cohésion. C'est pourquoi la mission suivante est proposée afin de réaliser les actions :

« Soutenir le développement de la Municipalité par le maintien et la coordination de diverses activités, fêtes et évènements sportifs, culturels et communautaires pour tous groupes d'âge à moindre cout, dans ses installations intérieures et extérieures afin de faire participer ses citoyens et développer un sentiment d'appartenance. »

La mise en place de mesures permettant d'assurer une conformité dans toutes les sphères des activités qui sont traitées par le service, tout en assurant une qualité optimale des rendus. L'approche solution est au cœur de cette mission et tous les gens qui gravitent autour de l'organisme municipal sont interpellés afin de l'atteindre. » Le service des loisirs a pour mission



3. VISION

La vision de la Municipalité se décline ainsi :

« S'établir comme un service municipal proactif, à l'écoute des citoyens, qui optimise le temps afin d'établir les meilleures priorités dans chaque dossier. »

Le service des loisirs et de la culture se doit d'être proactif et à l'écoute des citoyens. C'est pourquoi la vision suivante est proposée afin de réaliser les actions :

« Garder un équilibre entre les sphères d'activités du service pour les rendre accessibles à tous les groupes visés en étant à l'écoute des besoins des citoyens. Aménager les installations pour une utilisation optimale afin que celles-ci perdurent. »



4. AXES STRATÉGIQUES

Conformément aux orientations prises par la Municipalité, le service des loisirs et de la culture entend assumer sa mission par l'adoption de trois grandes orientations qui dicteront les actions à prendre au cours des cinq prochaines années :

Orientation 1 : Renforcer le service aux citoyens

Le renforcement du service aux citoyens passe par l'implantation de différentes initiatives, dont :

- Rassembler les citoyens (riverains et villages) lors des différentes activités
- Établir et maintenir des formations pertinentes pour les employés
- Approche citoyenne par l'écoute du citoyen



Orientation 2 : Soutenir la croissance et le développement

Le soutien à la croissance et au développement durable de la Municipalité passe par l'implantation de différentes initiatives, dont :

- Accompagner le citoyen lors des activités et évènements
- Promouvoir le centre municipal
- Offrir des activités à moindre cout

Orientation 3 : Consolider les milieux de vie

Le service des loisirs et de la culture entend mettre de l'avant des initiatives visant à consolider les milieux par :

- Recherche des subventions ou des incitatifs pour les citoyens
- Améliorer la qualité de vie des citoyens
- Poursuivre les partenariats avec les organismes du territoire et de la région

